Stage projet interculturel

PET3008-SKCN_

Domaine : **Sciences de l'éducation et Enseignement** Grade académique : **Bachelier en enseignement section 3 : langues germaniques - Namur**
Niveau de certification : **6** Cycle : **Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
7	**84 h**
PRÉREQUIS	**CO-REQUIS**
Aucun	*Aucun*

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département pédagogique de Champion	Benjamin Colinet	Nathalie THIRY	Carine CLOSTER Anne GOSSEYE Cécile HAYEZ Nathalie THIRY

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
NA-Bachelier en enseignement section 3 : Langues germaniques	3	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Approche programme : la T3 est l'année de l'ouverture à la diversité.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de l'UE, l'étudiant·e sera capable de:

- Concevoir un projet interculturel
- Mettre en œuvre un projet interculturel
- Collaborer avec l'équipe éducative
- Porter un regard réflexif sur sa propre pratique en confrontant ses schèmes de pensée aux cadres théoriques afin de réinvestir dans l'action pédagogique.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

L'étudiant développera les savoirs, savoir-faire et savoir-être pour atteindre les AAS.

CONTENU

Conception et mise en oeuvre d'un projet interculturel dans une école primaire ou secondaire.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Voir la rubrique "Références et supports de cours"

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
APET3008-L3AF3 — AIP	• Les programmes et référentiels de la discipline. • Le guide de stage (voir moodle).
APET3008-L3AF4 — APP	• Le journal de bord réflexif • Boucenna, S., Thiébaud, M., Vacher, Y. (2022) Comment accompagner avec l'analyse de pratiques professionnelles

Activité d'apprentissage	Support
APET3008-L3ST3 — Pratique sur le terrain	- les programmes et référentiels des disciplines enseignées; - le modèle de canevas de préparation (voir moodle); - le guide des stages et les consignes spécifiques du stage (voir moodle); - le carnet de développement professionnel (voir moodle).

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
APET3008-L3AF3 — AIP	12 h	français anglais ou néerlandais	français anglais ou néerlandais
APET3008-L3AF4 — APP	12 h	français anglais ou néerlandais	français anglais ou néerlandais
APET3008-L3ST3 — Pratique sur le terrain	60 h	français anglais ou néerlandais	français anglais ou néerlandais

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
APET3008-L3AF3 — AIP	Les AIP sont répartis entre didacticien (6h) et pédagogue (6h). Travaux pratiques de conception de préparations de séquences d'apprentissage et d'exploitation des expériences de stage.
APET3008-L3AF4 — APP	Séminaires d'analyse des pratiques professionnelles.
APET3008-L3ST3 — Pratique sur le terrain	Le stage se déroule sur une semaine et a pour objectif la mise en oeuvre d'un projet interculturel dans une école primaire ou secondaire pour un équivalent de 16h00 au total. Il peut être effectué dans une seule langue. Le stage se déroule en binômes. Il est précédé d'un crédit AIP (soutien à la préparation) Il est suivi d'un crédit APP (analyse de sa pratique professionnelle).

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Cette UE est composée d'AIP (ateliers d'intégration professionnelle), d'APP (analyse de pratique professionnelle) et de stages. Les AIP et APP sont des soutiens à la pratique professionnelle.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

L'ensemble des AAS, visant la pratique professionnelle, est attesté au travers de l'AA Stage.

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La réussite de l'UE est conditionnée par la réussite de chacune des compétences.

Si toutes les compétences sont acquises, la note de l'UE est établie sur base d'une pondération entre les différentes compétences.

Si une compétence est en échec, la note de l'UE sera évaluée en délibération en regard du profil de l'étudiant. Une seule compétence non acquise peut dès lors entrainer une note négative donc un échec de l'UE.

La décision finale est assumée collégialement par le jury de l'UE.

Les activités de stage sont non remédiables.

En fin d'année, l'étudiant reçoit le document "Evolution des compétences professionnelles" qui reprend les notes obtenues pour les différentes compétences sur l'ensemble de sa formation.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation

APET3008-L3AF3 — AIP	L'UE s'articule autour de la pratique professionnelle. Le stage constitue l'épreuve attestant de l'intégration des compétences professionnelles. Les AIP sont des ressources pour outiller les pratiques de stage. Les AIP ne sont pas évalués séparément.
APET3008-L3AF4 — APP	L'UE s'articule autour de la pratique professionnelle. Le stage constitue l'épreuve attestant de l'intégration des compétences professionnelles. Les APP sont des ressources pour outiller les pratiques de stage. Il n'y a donc pas de note spécifique pour les APP.
APET3008-L3ST3 — Pratique sur le terrain	L'UE s'articule autour de la pratique professionnelle. Le stage constitue l'épreuve attestant de l'intégration des compétences professionnelles. Les AIP et APP sont des ressources pour outiller les pratiques de stage. Au terme du stage, l'étudiant reçoit le document 'synthèse du stage' qui reprend les informations collectées durant la préparation, dans les différents rapports (maitre de stage et accompagnateur) et celles issues de son carnet de développement professionnel (CDP). Il obtient une note chiffrée pour chacune des compétences. • La compétence 1 "Savoir-être dans le contexte scolaire" est une compétence incontournable à la réussite de l'UE. Autrement dit, une non validation de cette compétence entraine de facto une note maximale de 8/20 à l'UE. • La compétence 4' Agir en praticien réflexif' est évaluée notamment aux travers de ◦ un journal de bord réflexif complet et personnel déposé par l'étudiant sur la plateforme moodle. ◦ la présence aux séances d'APP (obligatoire) Une non remise de son journal de bord réflexif (ou de ses travaux si absences justifiées aux APP) entraine de facto une note maximale de 8/20 pour la compétence 4 'Agir en praticien réflexif'. Si des absences aux APP sont constatées : Absences non justifiées : Une seule absence non justifiée est tolérée. Si l'étudiant respecte cette limite (maximum une absence non justifiée), il pourra remettre son journal de bord réflexif complété. En cas de plus d'une absence non justifiée, la remise du journal de bord réflexif ne sera pas autorisée. Absences justifiées (par exemple avec un certificat médical - CM) : Si l'étudiant a maximum une absence justifiée, il pourra remettre son journal de bord réflexif complété. Si l'étudiant a plus d'une absence justifiée, des travaux réflexifs seront demandés en suppléance.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.